

ELEVAGE PORCIN

FORMATION OBLIGATOIRE OUI NON

GESTION DE LA VENTILATION ET DU CHAUFFAGE EN ÉLEVAGE PORCIN

OBJECTIFS

- > Maîtriser les principes de base pour une **ambiance satisfaisante** en bâtiment d'élevage porcin.
- > Savoir réaliser les **contrôles nécessaires** sur les **boîtiers de régulation**.

INTERVENANTS



Christine Meymerit, formatrice experte en élevage porcin, ou autre formateur expert spécifique à l'élevage porcin.

DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Siège

INTERFACE ELEVAGE

 57 route de Samadet
64410 Arzacq-Arraziguet
 interface-elevage.com

Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT
 06 30 49 54 43
 interface.elevage@orange.fr

Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU
 07 88 72 62 28
 formation.interface.elevage@gmail.com

GESTION DE LA VENTILATION ET DU CHAUFFAGE EN ÉLEVAGE PORCIN



ELEVAGE PORCIN

PROGRAMME

- > **Les paramètres d'ambiance** : la température, la vitesse d'air, l'hygrométrie, les poussières, les gaz
- > **Le confort thermique**
- > **L'entrée d'air, la sortie d'air**
- > **La régulation par la ventilation**
- > **Le fonctionnement de ventilation et du chauffage** avec un boîtier de régulation
- > **L'analyse des circuits d'air**
- > **L'incidences de l'ambiance sur les troubles sanitaires**
- > **Les erreurs** les plus courantes en élevage
- > **Les auto contrôles** à effectuer en élevage
- > **Exercice de mise en situation et d'application** des principaux paramètres à maîtriser selon les salles et les catégories d'animaux
- > **Bilan de la formation**

Mise en situation sur le terrain au sein d'un élevage.

DURÉE
1 À 2 JOURS
(7 H À 14H)

PUBLIC
AGRICULTEURS OU
SALARIÉS EN ÉLEVAGE
PORCIN

PRÉ-REQUIS
AUCUN

PÉDAGOGIE
MÉTHODE PARTICIPATIVE
ET ACTIVE, QUIZ,
EXERCICE EN PETITS
GROUPE, MISE EN
SITUATION EN ÉLEVAGE
SI POSSIBLE

**EVALUATION
DES ACQUIS**
AUTODIAGNOSTIC EN
DÉBUT DE FORMATION
ET QCM EN FIN DE
SESSION

**COÛT
PÉDAGOGIQUE**
• AGRICULTEUR :
180,83€ HT PAR
PERSONNE ET PAR JOUR
SOIT 217€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR VIVEA
• SALARIÉ AGRICOLE :
196€ HT PAR PERSONNE
ET PAR JOUR SOIT
235,20€ TTC PRIS EN
CHARGE PAR L'OPCO
OCAPIAT.
• POUR LES AUTRES
OPCO, NOUS
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.

